

ATTESTATION

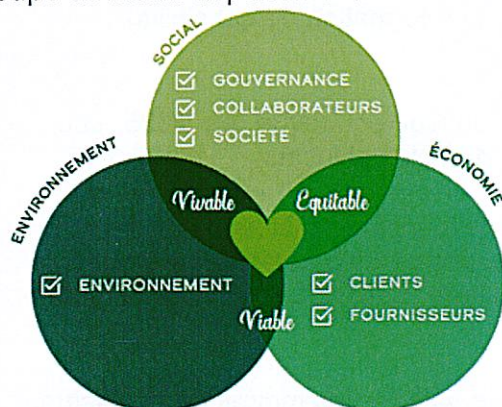
Notre démarche RSE

Engagé, sans discontinué depuis 2017, dans la démarche Qualité Tourisme (QT), l'office de tourisme a lancé en 2025, le renouvellement de cet engagement selon le référentiel Destination d'Excellence (DEX). Celui-ci est désormais doté d'un pilier écoresponsable, intégrant une démarche RSE.

Cette évolution du référentiel DEX fait échos au schéma de développement touristique de l'agglomération 2023-2028 qui prévoit l'engagement d'une démarche RSE sur la période 2026-2028.

Premier diagnostic 2025

Fin 2025, l'office de tourisme finalise un état des lieux des actions déjà initiées et intègre un groupe de travail départemental.



Source : Schéma du Développement durable combiné aux critères du référentiel RSE fait par OTN Normandie.

Nos actions

- **Les écogestes** : depuis 2021, l'office de tourisme a identifié des écogestes pour l'équipe de l'office de tourisme.
- **Déchets** : les agents de l'office de tourisme ont été sensibilisés au tri. Chaque poste de travail est équipé d'une poubelle de tri. Une tentative d'installation de lombricomposteur a été réalisée en 2024 (non concluant).
- **Éditions** : en 2019, l'office de tourisme a fait un bilan carbone, qui a permis d'identifier que les éditions étaient le principal poste de production de CO² de l'office. Limiter le gaspillage est donc la priorité. L'office de tourisme fait éditer ses supports sur du papier PEFC dans une imprimerie labellisée Imprim'vert. Chaque année, une évaluation très fine des surplus est assurée pour limiter tout gaspillage. Les éditions ne disposent plus d'informations "périssables" (annuelle) permettant ainsi de les diffuser sur plusieurs